

## Compte-rendu du Conseil des Enseignements du vendredi 23 juin 2023

La séance a lieu en présentiel

Membres votants présents : Anne Anthore, Mathilde Badoual (à partir de 10h30), Florent Carn, Francesca Carosella (à partir de 9h15), Yves Chanteux, Yves Charon (jusqu'à 12h), Sylvain Courrech du Pont, Alexandre Creusot (jusqu'à 11h40), Kristina Davitt (à partir de 9h15), Cécile de Hosson (jusqu'à 12h), Kylian Demory, Nicolas Desprat, Matthias González, Jessica Jin (à partir de 9h20), Simona Mei (à partir de 12h15), Laurent Ménard, Christophe Mora, Etienne Parizot (à partir de 9h15), Benjamin Thiria (de 9h30 à 12h30).

Membres votants représentés : Darine Abi Haidar (par Laurent Ménard), Imane Boucenna (par Matthias González), Florence Elias (par Cécile de Hosson), Simona Mei (par Etienne Parizot jusqu'à 12h15), Irena Nikolic (par Matthias González), Giuliano Orso (par Laurent Ménard), Sébastien Rodriguez (par Sylvain Courrech du Pont).

Membres votants excusés : Florent Baboux, Alain Sacuto

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso (jusqu'à 12h35), Souad Namane (de 9h40 à 12h30)

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Raphaël Galicher

Matthias González est président de séance.

Cécile de Hosson (jusqu'à 12h) et Nicolas Desprat (après) sont secrétaires de séance

---

### **Ordre du jour :**

- responsabilité L1/L2
- demandes :
  - heures TP L3 Pro Anamat (Florent)
  - heures TP L3 FIP (Mathilde)
  - PCC ICFP (Christophe)
  - modifications mineures maquette IPE (Benjamin)
  - heures IPGP S. Charnoz
- points d'informations
  - UE libre L3 (Giuliano)
  - L3 MIASHS PE (Anne)
- contexte général (Yves) et grandes lignes du bilan des maquettes L (Mathilde)
- point d'étape groupe maquettes master PFA (Christophe)
- point d'étape sur réflexion de refonte/nouvelle offre de master MEEF (Anne/Cécile)

La séance débute à 9h05

## **Responsabilité L1/L2**

Frédéric Bernardot prend la parole pour expliquer que Nicolas Desprat et lui-même étaient candidats pour reprendre la responsabilité du L1/L2 à la suite de Laurent Ménard. Face à cette double candidature, les deux candidats ont envisagé de proposer une responsabilité bicéphale mais cette solution n'a pas semblé appropriée dans la mesure où cela risquerait de complexifier le tuilage avec Laurent. En conséquence, Nicolas est pressenti pour assurer la relève de Laurent en tant que responsable du L1/L2 et Frédéric propose de rejoindre la commission d'admission et d'orientation (en charge, notamment, d'examiner les candidatures Parcoursup). Laurent précise que, quoiqu'il en soit, la commission d'admission interagit nécessairement avec le responsable L1/L2. Yves Charon intervient pour rappeler que la commission d'admission a un rôle politique à jouer au sein de l'université.

Le CENS approuve la proposition et nomme donc Nicolas Desprat à la responsabilité L1/L2.

9h15

## **Demandes**

1. Florent Carn présente une demande de Vincent Repain qui concerne l'UE « analyse de surface » du L3 pro ANAMAT. Il s'agirait de confier 3h de cette UE (sur les 9) à une enseignante de l'UFR SdV sachant que ces 3 heures seraient incluses dans le service de la collègue (coût pour l'UFR de physique = 0).

2. Mathilde Badoual présente une demande de Frédéric van Wijland, correspondant de la licence FIP pour Université Paris Cité. La demande porte sur le remplacement de Christophe Voisin au sein de l'équipe pédagogique de la licence. Christophe assurait jusqu'à l'année dernière 24 heures de cours (entre 40 et 50 étudiant·es concerné.e.s). Philippe Lafarge remplacerait Christophe, non pas pour assurer ce cours, mais pour proposer un projet de physique dans l'UE « projet expérimental » pour 32 heures (+ 8 heures par rapport à l'investissement de l'UFR de physique dans la licence il y a deux ans). Cela concernerait 6 ou 7 étudiant·es. Nicolas Desprat fait remarquer que sous cette configuration le nombre d'étudiant·es au contact d'un enseignant de l'UFR de physique chute considérablement (on passerait de 40 à 6) alors qu'il lui semble nécessaire que l'UFR continue d'être représentée dans cette licence. Mathilde répond qu'il était prévu que le cours de Christophe s'arrête et qu'il y ait un turn-over des enseignant.e.s de l'UFR. A la question d'Etienne Parizot « pourquoi c'est intéressant d'être partie-prenante de la licence FIP ? », Anne Anthore répond que cela permettra aux étudiant·es de Philippe de fréquenter les locaux de l'UFR. Yves Charon intervient pour préciser que la présence de l'UFR dans la licence FIP va au-delà de la représentation et suggère que l'UFR participe également à sa structure. Christophe Mora répond que c'est bien le rôle de FrédéricFrédéric.

3. Christophe Mora présente une demande portant sur la responsabilité d'un parcours du M2 ICFP et sur la fonction de correspondant pour UPCité de ICFP (sachant que les autres partenaires universitaires ont également leur correspondant). Il rappelle que Frédéric van Wijland occupe actuellement les deux responsabilités (responsable parcours « physique théorique » et correspondant FIP/ICFP) pour une PCC de 24 heures. Frédéric quitte la responsabilité de parcours en septembre et Christophe est pressenti pour prendre la

responsabilité du parcours « matière condensée » en septembre et souhaite que les deux responsabilités soient dissociées en termes de PCC et demande 24 (parcours) + 12 (correspondant) = 36 heures au total. Il précise que cette répartition était déjà à l'œuvre il y a quelques années quand les responsabilités étaient portées par Frédéric van Wijland et Edouard Boulat. Kristina Davitt demande si un lien est assuré avec la licence FIP. Christophe répond que c'est bien le cas et qu'il s'agit de l'une des missions du correspondant. Olivier Cardoso précise que la prise de responsabilité n'est pas soumise à la règle des 4 ans, répondant ainsi à l'inquiétude exprimée par Nicolas Desprat de voir la responsabilité reprise par quelqu'un qui ne connaîtrait pas suffisamment la formation et son contexte. Christophe Mora sort temporairement (9h34) pendant que le CENS étudie cette demande, puis rejoint la séance.

4. Benjamin Thiria demande un vote sur un changement dans la maquette du master IPE porté par la nécessité d'une harmonisation avec l'école d'ingénieur ESIEE. Nicolas Desprat demande si les étudiant·es de l'ESIEE viennent sur le campus d'UPCité. Benjamin répond que c'est bien le cas.

5. Une demande de Sébastien Charnoz est présentée. Actuellement, Sébastien enseigne dans la licence STEP portée par l'IPGP (42 heures pour deux cours). Ces heures d'enseignement sont remboursées à l'UFR par l'IPGP (elles servent ensuite à rémunérer des vacataires). La demande porte sur un passage de 42 à 51 heures. Yves Charon intervient pour déplorer le fait que l'IPGP « joue solo » et ne joue pas le jeu d'UPCité et regrette de voir l'UFR privée de Sébastien. Matthias informe le CENS que Sébastien s'est proposé de venir discuter avec le CENS des relations avec l'IPGP. Etienne Parizot se demande quelle est la nature du problème avec l'IPGP. Matthias reprend la parole pour rappeler que Sébastien est dans un laboratoire IPGP et continue d'enseigner pour l'UFR de physique. Ce qui s'avère compliqué, c'est le fait qu'il existe à l'IPGP une autre UFR (STEP). Sylvain Courrech du Pont rappelle que cet état de fait relève des conditions de la fusion : il n'y a plus de sciences de la Terre à UPCité depuis sa création.

Vote portant sur l'ensemble des demandes : OUI à l'unanimité

9h45

### **Points d'informations**

1. Matthias informe le CENS d'un changement d'intitulé de l'UE libre de L3 reprise par Sara Ducci à la prochaine rentrée.

2. Cécile de Hosson fait le point sur la participation de l'UFR de physique à la future maquette de licence « professorat des écoles » portée par l'UFR de mathématiques. Elle informe le CENS que le projet qui a été présenté par le futur responsable (Laurent Vivier, UFR de maths) n'a pas été validé par la commission pédagogique de l'UFR de maths (renseignement pris *a posteriori* : l'UFR de maths souhaite que cette licence soit une mention au niveau de la faculté et non un parcours dupliqué dans les différentes mentions des licences disciplinaires des UFRs impliquées comme proposé par le groupe de travail). Le groupe de travail monté par Laurent Vivier va à nouveau se réunir (Anne Anthore représente l'UFR dans ce dossier). Cécile de Hosson insiste sur le fait qu'il est important que l'UFR reste mobilisée sur ce projet car la proportion d'enseignant·es du primaire ayant une formation initiale scientifique est de 20 % (évaluation optimiste) contre 80 % d'étudiant·es issu·es de parcours littéraire et/ou relevant des SHS. Elle indique, en outre, que même si la physique fait partie intégrante des programmes de l'école primaire (CM1, CM2 en particulier), elle n'est que très peu enseignée dans les faits.

Christophe Mora intervient pour dire qu'en CM2, par exemple, la focale est mise sur les mathématiques et que les enseignant·es y sont insuffisamment formé·es. Cécile conclut son intervention en précisant qu'au concours de recrutement des enseignant·es du primaire, les sciences sont optionnelles et en rappelant qu'un projet ambitieux d'une licence pluridisciplinaire qui formerait à la fois les enseignant·es du primaire mais aussi les médiateurs, les journalistes scientifiques avait été ébauché mais que ce projet n'a pas donné lieu à une suite.

10h

### **Contexte général (Yves Charon – voir slides)**

L'intervention d'Yves Charon porte sur les évolutions politiques et structurelles de l'enseignement supérieur. Elle soulève des questions à l'échelle macro et pointe un certain nombre de contraintes à prendre en compte pour la confection des futures maquettes (par exemple : quelles conséquences de la mise en place de la plateforme « mon master » sur les continuum Licence / Master ? Sur les contenus de la Licence? Faut-il s'engager dans une offre de formation continue pour augmenter les ressources propres de l'UFR ? Faut-il s'engager dans la délivrance de « grades » (de licence, de master) au sus des diplômes ? – Yves indique par exemple que l'X a ouvert un bachelor. Plusieurs membres du CENS expriment leurs réserves vis-à-vis du lien fait par Yves entre ces grandes questions et les maquettes à venir. Etienne Parizot regrette, par exemple, qu'à chaque question posée, il n'y ait pas de réponse proposée. Francesca Carosella et Olivier Cardoso expriment leur difficulté à s'appropriier ces questions, à voir quelles seraient leurs conséquences sur le travail de confection des maquettes. Mathilde Badoual objecte que l'arrivée de formations payantes va nécessairement poser la question de l'engagement de l'UFR dans le montage de telles formations et que cette question mérite que l'on y prête attention. Nicolas Desprat suggère de s'attarder sur les items proposés par Yves à la slide 28 pour dégager les critères incontournables d'une « bonne licence ». Christophe Mora marque son intérêt pour la présentation de Yves (il indique que ce type de présentation contextuelle est rare) mais refuse que ceci pilote la réflexion sur les maquettes à venir. La slide 34 fait débat. Il s'agit d'une matrice qui permet de mettre en regard les contraintes (abscisses) et les conséquences sur la réflexion autour de la formation (ordonnées). Par exemple, le point à l'intersection « politique de site / cohérence de l'offre de parcours » invite, selon Yves, à une discussion avec l'IUT, l'EIDD, etc. Laurent Ménard ajoute que les orientations pointées par Yves ont un impact sur l'attractivité de nos formations. Et dans la très grande majorité, les collègues ne sont pas au courant des réformes au cours, des changements de paradigmes. Il ajoute que l'UFR a encore la main à l'échelle locale pour être force de propositions et que depuis les dernières maquettes, le contexte a bougé. Il se demande, par ailleurs, si ça a du sens de garder des licences pro.

11h

### **Bilan des maquettes L (Mathilde – voir slides : ce qui a été fait compte-tenu des objectifs fixés pour le contrat 2019-2025)**

Rappel du calendrier de rendu des maquettes :

15 octobre 2023 : date limite pour le dépôt d'une nouvelle mention

janvier 2024 : date limite pour le dépôt d'un nouveau parcours

septembre-octobre 2024 : détail des maquettes (contenu des UE, etc.)

Un point est fait sur le parcours « santé ». Il est rappelé qu'il existe deux voies pour accéder aux études de santé : la filière PASS (avec majeure santé et mineure disciplinaire) et la filière LAS (majeure disciplinaire et mineure santé – incluant plus de 30 ECTS / semestre et 20 places). En général, à l'issue de leur année LAS, les étudiant·es quittent l'UFR. Etienne Parizot demande ce qu'il en est du parcours MEDPHY. Laurent Ménard précise qu'il s'agit d'un L2 suspendu qui permet aux étudiant·es reçus/collés de PASS d'intégrer notre licence. Ils n'ont pas le niveau pour intégrer directement notre L2 de physique mais cette année MEDPHY leur permet d'intégrer ensuite notre L3 (ou de ré-intégrer les études de médecine s'ils valident leur passerelle).

Mathilde Badoual commence par présenter les taux de réussite des étudiant·es de licence calculés à partir de l'ensemble des étudiant·es inscrit·es (pas uniquement les étudiant·es ayant passé les examens – voir slides pour les détails). Nicolas Desprat s'étonne de voir des étudiant·es « fantômes » dans les filières sélectives. Mathilde précise qu'il est possible que ces étudiant·es aient été inscrit·es administrativement mais qu'ils aient ensuite été accepté·es dans d'autres formations au début de l'année universitaire. Kristina Davitt se demande comment prendre en compte les étudiant·es fantômes lors de la constitution des groupes de TD. Laurent répond qu'il n'est pas possible d'anticiper cette difficulté en S1 mais que ces étudiant·es sont placé.e.s en semestre « rebond » en S2 et répartis dans les différents groupes de TD. Il rappelle qu'à l'heure actuelle les inscriptions administratives et pédagogiques se font en même temps, ce qui rend l'anticipation impossible. A propos du taux de réussite en L1 (35 % pour le passage L1>L2), Anne Anthore se demande si ce n'est pas rédhibitoire pour les lycéens qui voient en face 90 % de réussite affiché en CPGE et pose la question du droit à communiquer un taux de réussite sans les étudiant·es fantômes. Laurent rappelle que dans Parcoursup c'est l'université qui remonte les taux de réussite et ceux-ci sont calculés à partir du nombre total d'étudiant·es inscrit·es. Mathilde reprend en précisant que le taux de réussite des étudiant·es en L1 physique est significativement inférieur aux taux des autres licences scientifiques en particulier SDV mais ajoute que la physique rattrape les autres licences en L3 (la physique filtre en L1, notamment par la présence de notes planchers, ce qui n'est pas le cas en SDV). Il est également rappelé qu'il y a moins de classes prépa en SDV. Une discussion suit qui concerne les étudiant·es AJAC (ajournés, admis à continuer). Laurent rappelle que ces étudiant·es ne sont pas admis à suivre n'importe quelles UE du niveau L+1 et qu'il faut considérer ces étudiant·es comme des redoublants (alors que beaucoup d'entre eux ont l'impression d'être au niveau L+1 alors qu'ils restent débiteurs d'UE du niveau L).

Laurent apporte ensuite quelques précisions concernant le semestre rebond qui peut avoir pour intérêt de favoriser un projet de réorientation pour les étudiant·es. De fait, peu d'étudiant·es ayant suivi le semestre rebond obtiennent leur S2. Le semestre rebond concerne 60 étudiant·es dont la moitié de fantômes répartis en 2 groupes de TD (coût assez élevé pour l'UFR). Laurent ajoute que ce semestre rebond n'est peut-être pas adapté tel qu'il est construit et que l'UFR de physique n'est pas forcément compétente dans la réorientation. Il indique qu'il faudrait renforcer le niveau disciplinaire pour adoucir le passage S1/S2 mais précise que le contenu du semestre rebond s'apparente au programme de lycée et rappelle qu'au S1 de physique, 1/3 des contenus relève des mathématiques.

Une discussion suit à propos des parcours expérimentaux qui semblent ne pas trouver leur public. Les étudiant·es ont un refus des filières appliquées parce qu'ils pensent que c'est pour les mauvais. Pour eux c'est un échec.

==== 12h00 départ de Cécile de Hosson / Changement de secrétaire de séance : Nicolas Desprat

C. Mora précise que le taux de passage du L3 vers le M1 est d'environ 50%. La corrélation entre choix de l'approche théorique en L3 et entrée dans le M1 de Physique fondamentale est proche de 100%. Le taux de passage du M1 vers le M2 est un peu plus élevé en parcours fondamental. L. Ménard s'interroge sur l'endroit dans le cursus où placer le début de la différenciation entre physique fondamentale et appliquée (qui intervient actuellement au semestre 6). K. Demory fait remarquer que le tropisme des étudiants vers le cursus théorique s'explique en partie par la continuité pédagogique (contenu des cours et examen classique), alors que les étudiants doivent s'adapter à la physique expérimentale qu'ils n'ont pas encore croisée dans leur cursus. Il n'y a qu'un seul ou deux étudiants du magistère en physique expérimentale. K. Davitt rebondit sur ce point en faisant remarquer que le bloc « approche expérimentale » est mal présenté dans les brochures. L. Ménard confirme les propos de K. Demory en nous faisant part du retour des étudiants quant à leur appréhension vis-à-vis du choix de la physique expérimentale. Les étudiants de ne se sentent pas à l'aise car pas habitués à la mesure, à la physique des capteurs, au calcul d'incertitudes. K. Demory dit effectivement que la physique expérimentale fait peur car les étudiants n'y sont pas confrontés suffisamment tôt dans leur cursus.

M. González propose de continuer la présentation du bilan de la mention Licence par Mathilde Badoual lors d'un CENS qui sera programmé début juillet. L. Ménard précise qu'il faudra lors de ce CENS se mettre d'accord sur les questions à soulever, avant de faire une AG ouverte à toute l'UFR en juillet pour former des groupes de travail et faire appel à la communauté pour faire avancer cette réflexion.

Fin de la présentation de la première partie du bilan de la mention Licence par Mathilde Badoual.

12h15

### **Point d'étape groupe maquettes master PFA (Christophe)**

- C. Mora commence par mentionner que l'attractivité globale de notre offre de master augmente. Cela est dû en grande partie au master IPE. Si l'on regarde les statistiques en excluant IPE, l'attractivité de nos masters est stable.
- Le master Paris Physics Master complète bien l'offre sans la déstabiliser car cette formation s'adresse essentiellement à des étudiants étrangers (dont beaucoup de boursiers).
- Avoir permis aux étudiants du magistère de dépasser les 30ECTS, a permis de pallier certains problèmes de sous-effectifs pour certaines UE. Suite à des remarques de différents membres du CENS (E. Parizot, N. Desprat) sur le sens de maintenir des UE sans public, C. Mora précise que les UE en question ont un intérêt stratégique pour l'offre de formation de M2 car elles sont nécessaires pour pouvoir poursuivre en M2.
- Un groupe de travail Master a été mis en place (voir CR CENS précédent). Ce groupe a commencé à discuter du contenu du S1 (semestre 1). Pour le S2, le nombre d'UE optionnelles a été fixé (5 ou 6 par thème) et 3 réunions thématiques auront lieu en septembre pour définir leurs contenus. Un mail sera envoyé à l'UFR pour avertir de la tenue de 3 réunions en septembre auxquelles les gens seront conviés s'ils le souhaitent. C'est dans ces réunions que seront décidées des UE optionnelles.

L. Ménard re-précise que la différenciation fondamentale/appliquée en M1 se fait au S5 du L3. Il faut donc peut-être réfléchir à la pente entre S4 et S5 (pour la Licence). Est-ce qu'il ne faudrait pas commencer cette différenciation plus tôt ?

S. Mei souligne l'intérêt de changer nos méthodes pour amener les étudiants à réfléchir en précisant que cela fonctionne bien pour l'UE de Physique qu'elle dispense à l'UFR de biologie.

12h30

### **Point d'étape sur réflexion de refonte/nouvelle offre de master MEEF (Anne/Cécile)**

A. Anthore commence sa présentation en évoquant la désertion du master MEEF et les problèmes liés au cadre contraint par le ministère sur son organisation. Cette évaporation des effectifs serait liée à une mauvaise réputation du master MEEF s'expliquant par le fait que l'unique débouché de la formation aboutie sur un métier qui n'est aujourd'hui plus valorisé par notre société. De plus, des collègues de SU ont sollicité l'UFR pour nous proposer de participer à la formation de préparation à l'agrégation externe de physique à Montrouge. Dans ce contexte, avec les chimistes, le groupe de travail a réfléchi à comment mettre en place une formation idéale pour les futurs professeurs des écoles et lycées (sans tenir compte des directives ministérielles). Cette formation doit préparer au CAPES au minimum (éventuellement à l'agrégation) et doit inclure plus en profondeur les collègues de la didactique. L'idée serait donc de sortir du MEEF et proposer une formation co-portée par la Chimie et la Physique (examen du projet la semaine prochaine par les collègues chimistes). Pour mener à bien ce projet, il est évalué qu'il faudrait 563h de physique ; 428h de chimie et 223h à cheval entre la physique et la chimie (à comparer aux 630h fournies actuellement par l'UFR au master MEEF). Mais attention, il se pose la question des étudiants AED (assistant d'éducation) du L2 au M1, qui se voient affectés pour une partie de leur temps dans des établissements scolaires (primaires et secondaires). Aujourd'hui, les étudiants AED sont rémunérés mais doivent impérativement être inscrits en MEEF. Se pose aussi la question de s'il faudra revoir la convention UPCité/INSPE ? En effet, celle-ci lie l'ensemble des parcours MEEF UPCité (Math, Physique-Chimie, Chinois, Anglais, ...). Si la physique-chimie sort du partenariat avec l'INSPE, est-ce que cette dernière imposera que d'autres parcours sortent également contre l'avis des collègues UPCité ? Sortir du MEEF est envisageable pour notre master car notre seul lien avec l'INSPE est cette convention, contrairement aux masters MEEF dans les autres établissements français qui sont partie intégrante des INSPE. A Anthore demande donc si le CENS est d'accord pour que le groupe continue sa réflexion dans ce sens. Le CENS conforte le groupe de travail

C. Mora fait remarquer que l'on doit remonter l'évolution des Mentions pour le 15 octobre (dans le DA02 = document HCERES). Se pose donc les questions suivantes : Est-ce que c'est une mention à part ou une nouvelle mention ? Et est-ce que c'est un nouveau parcours ?

=====

La séance est levée à 13h

=====